01net

nos newsletters nos magazines

OK

01net Lisez 01net pour 2,45 € / n° seulement

ACTUALITÉS | COMPARATIFS ET TESTS | JEUX | ASTUCES | 01netTV | telecharger.com | BONS PLANS | FORUM | 01BUSINESS

Applis, logiciels | Produits | Télécoms | Sécurité | Culture, médias | Politique, droits | Technos | Buzz, société | Jeux | Science, recherche

Youtube va bloquer les vidéos d'Adele et des Arctic Monkeys

Le site de partage musical a confirmé qu'il allait arrêter de diffuser les clips des labels indépendants qui refusent de signer les conditions tarifaires de son nouveau service payant Music Pass.

Amélie Charnay | 01net. | le 18/06/14 à 10h37 | 1 réaction

Tweet

agrandir la photo

Youtube met ses menaces à exécution. Avant de commencer à tester son nouveau service de streaming payant Music Pass dans quelques jours, la filiale de Google va bien faire le ménage dans les contenus proposés gratuitement. Tous les labels qui refusent de signer son contrat Music Pass verront les vidéos en accès libre de leurs artistes bloquées.

Une mesure de rétorsion confirmée pour la première fois officiellement par le directeur du contenu et des opérations commerciales Robert Kyncl au Financial Times. Toujours selon Robert Kyncl, 90% des acteurs de l'industrie musicale auraient déjà paraphé les nouveaux contrats. Un chiffre contesté par les labels indépendants. XL Recordings et Domino, par exemple, refuseraient toujours de se plier aux nouvelles conditions. Ces sociétés produisent des artistes comme Adèle, Radiohead, Franz Ferdinand ou les Arctic Monkeys qui pourraient bien disparaître de Youtube donc.

Les conditions tarifaires imposées par le site de partage vidéo seraient inférieures de 10% à celles proposées par Spotify. Inacceptables pour les syndicats professionnels qui envisagent un recours devant la Commission Européenne.

Source :

The Financial Times

envoyer par mail | imprimer l'article | Tweet

Suivre @01net

Actu précédente

Le gouvernement chinois révèle les brevets Android de Microsoft

> Voir l'intégralité des commentaires

@01net sur twitter

à lire aussi

SUR LES MÊMES THÈMES

- Le gouvernement chinois révèle les brevets Android de Microsoft
- Un concurrent de Google Play Store porte plainte
- E-Books : Apple s'en sort avec un accord à l'amiable
- Nelly Kroes : « Snowden a réveillé l'Europe et lui ouvre des opportunités »
- Neutralité des plateformes : le Conseil du numérique en appelle à la loyauté
- Trois mois de prison ferme pour des fuites sur Windows 8
- Des politiques se mobilisent pour que la France accueille Edward Snowden
- L'Assemblée nationale lève le voile sur sa commission « numérique »
- L'Europe condamne Intel à une amende d'un milliard d'euros
- Données personnelles : Microsoft s'oppose à une demande de la justice américaine
- « Il faut encourager le recours aux avertisseurs de radars »
- Fiscalité : la Commission européenne s'attaque à Apple
- Uber profite de la grève des taxis pour faire un coup de com' provocateur
- Grève annoncée pour le 11 juin chez Amazon à Saran
- La Grande-Bretagne va adapter ses lois pour accueillir les voitures autonomes
- Antiradars : «Un seul message sur Facebook et on se retrouve en correctionnelle !»
- Windows préinstallé sur PC : la justice donne raison à HP face à l'UFC-Que Choisir
- VTC : les taxis confirment une manifestation européenne anti Uber le 11 juin
- La consultation de sites terroristes bientôt sanctionnée ?

01net CGV - Conditions d'abonnement - Charte de confiance - Recrutement - Contacts - Mentions légales et CGU

NextInteractiveMedia : 01net - RMC - RMC SPORT - RMC DÉCOUVERTE - BFMTV - BFM BUSINESS - 01Business - Association RMC/BFM

lecharger.com OK GUIDE D'ACHAT ASTUCES